

RECHERCHES DE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

*Publiées sous la direction de Pierre Naville*

5

JEAN FLOUD, ARTHUR HALSEY  
YVES LEGOUX, CHRISTIANE PEYRE  
PIERRE NAVILLE

# ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

*Chroniques*

*par*

BENNO SAREL, PIERRE ROLLE



Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

LIBRAIRIE MARCEL RIVIÈRE ET C<sup>IE</sup>

PARIS

# ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

|  |    |
|--|----|
| Introduction. . . . .  | 3  |
| Christiane PEYRE. — L'origine sociale des élèves de l'Enseignement secondaire en France. I. Les élèves d'origine ouvrière. . . . . | 6  |
| Pierre NAVILLE. — L'origine sociale des élèves de l'Enseignement Technique en France. . . . .                                      | 34 |
| Jean A. FLOUD, A. HALSEY. — Aspects sociaux de l'orientation professionnelle. . . . .  | 59 |
| Yves LEGOUX. — Les Techniciens de la Chimie. Panorama professionnel et scolaire. . . . .   | 74 |

## CHRONIQUES

|   |     |
|---|-----|
| Benno SAREL. — Industrie et classe ouvrière. . . . .                                  | 102 |
| Pierre ROLLE. — Les attitudes ouvrières vis-à-vis de la démocratie syndicale. . . . . | 114 |



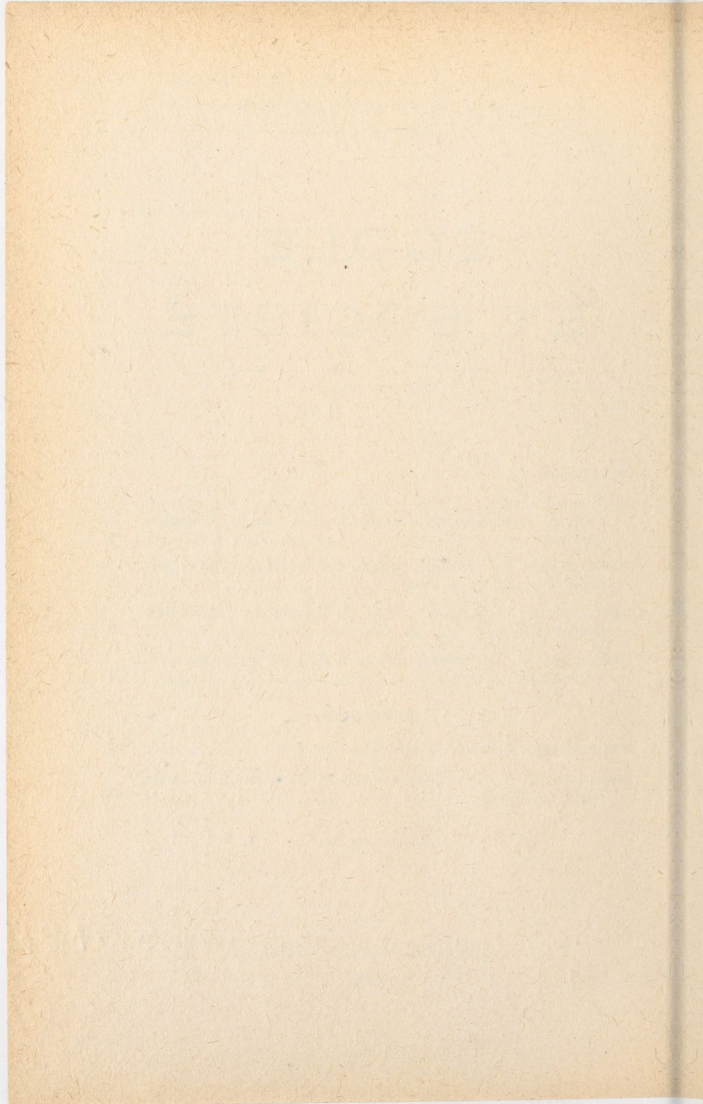
1959

LIBRAIRIE MARCEL RIVIÈRE  
PARIS

2974

msjc 5107187

8° R  
58723  
(5)



## INTRODUCTION

*Nous avons réuni dans ce cahier de Recherches de Sociologie du Travail plusieurs études relatives au rapport entre la structure sociale et le système éducatif en France et en Grande-Bretagne. Ces recherches apportent à ce sujet une documentation inédite sur plusieurs secteurs particulièrement sensibles, l'enseignement secondaire et l'enseignement technique. On peut les considérer comme l'amorce de travaux plus complets qui permettront d'élaborer une véritable sociologie de l'éducation, encore inexistante chez nous.*

*Sans doute, ce n'est pas d'aujourd'hui que les conditions sociales de l'éducation ont été mises en relief, soit dans le domaine de l'enseignement général, soit dans celui de l'enseignement professionnel et technique. Des études historiques récentes, reprenant une tradition qui remonte à l'Emile et aux réformateurs de la Révolution française, ont beaucoup contribué à faire renaître l'intérêt pour une sociologie moderne de l'éducation. Qu'il nous suffise de citer des ouvrages aussi différents, mais tout aussi riches de perspectives et nourris que celui de M. Henri Marrou sur l'Éducation dans l'Antiquité, le livre de M. Georges Duveau sur La Pensée ouvrière sur l'éducation pendant la II<sup>e</sup> République et le I<sup>er</sup> Empire, et la stimulante série de brochures publiées par Maurice Dommanget sur « les grands éducateurs socialistes » : Saint-Simon, Proudhon, Marx, Owen, Jaurès, Albert Thierry et Paul Robin. L'histoire nous enseigne que les questions de pédagogie pure, de psychologie, de formation du caractère, d'initiation professionnelle et sociale, sont inséparables de celles qui posent toute la structure sociale et politique des peuples et des nations. Pas plus qu'en d'autres, il n'y a dans ce domaine de fonctions abstraites privilégiées : l'éducation n'est pas réservée à « l'esprit », et ses principes n'en proviennent pas exclusivement. On pourrait même dire qu'elle est en société une fonction primaire aussi décisive que le travail, car sans elle l'espèce socialisée périrait en une génération.*

*Aussi le XVIII<sup>me</sup> siècle européen, qui a tant agité d'idées révolutionnaires, qui rejeta avec énergie des traditions si enracinées à la veille de la première mutation radicale du monde moderne, a-t-il fait d'une réflexion sur l'éducation le levier le plus efficace de ce qu'on appela plus tard de ce beau nom : la philosophie des Lumières. Son premier souci fut de rejeter la tutelle des religions révélées, la chrétienne tout d'abord. L'homme rendu à lui-même se chargeait d'une mission purement humaine : éduquer les générations nouvelles selon des fins élaborées par lui, en rationalisant du même coup l'espèce. L'Emile, ce livre comme on n'en fait plus, est le manifeste le plus passionné qui fut jamais écrit en faveur d'une éducation où l'enfant, restitué à la nature comme à l'espèce socialisée qui le voit grandir, choisirait un destin qu'il lui appartiendra de modeler.*

*Dans cette voie, on fut tenté d'accorder à l'instruction une efficacité, des pouvoirs, une ambition qui allaient au-delà des possibilités du temps. On perdit de vue les limites que lui assigne inexorablement le système social. L'industrie et le capitalisme déferlant apprirent bientôt que l'instruction n'était pas toujours nécessaire au peuple. L'enfant n'était-il pas capable, sous le jeune empire des machines, de cet effort animal qui suffit à engen-*

drer la seule chose dont la nouvelle bourgeoisie décorante se souciait : les gains accumulés ? Pourquoi instruire ? Le vœu généreux de Rousseau et de Condorcet, ce sont surtout les fils de la bourgeoisie qui le virent eaucuer à leur profit, et non ces masses qui devenaient l'armée grandissante du prolétariat, du salariat moderne.

Il fallut qu'à ce détournement répondit la grande revendication socialiste qui prend naissance dans le premier tiers du XIX<sup>me</sup> siècle : qu'il s'agit des hommes qui prolongeaient les espoirs de la République jacobine, ou de ceux qui perçurent au-delà les fonctions d'organismes nouveaux surgis de l'évolution technique et sociale, chez eux tous l'éducation nouvelle est l'accompagnement naturel de la transformation sociale, quand elle n'en est pas la clef.

Mais c'est beaucoup plus tard seulement — à vrai dire, tout juste au cours de la dernière vingtaine d'années — que le système éducatif commença à être étudié de façon approfondie dans ses déterminations sociales diverses, et de manière scientifique. Cette préoccupation n'allait pas sans heurter bien des préjugés. Qu'est-ce que la science — et de plus, une science bien contestable encore, la sociologie — avait à faire avec une institution habituée à se voir d'abord porteuse de connaissance, de vertu, d'idéal : l'école ? Que la politique s'en mêle, passe encore, puisqu'elle est partout... Mais la sociologie ! Pourtant, la science devait se voir peu à peu reconnaître des droits dans l'enceinte où enseignent les maîtres. Les premières branches qui en profitèrent, et dont les recherches profitèrent à l'institution scolaire, furent la psychologie, la médecine, et la pédagogie elle-même, déjà fière depuis longtemps de ses principes.

Mais que la sociologie et l'économie pussent aussi avoir leur mot à dire, c'était là une nouveauté assez forte. Les économistes classiques, pourtant, n'avaient déjà pas manqué de réfléchir à la question : il suffit de relire les pages qu'Adam Smith consacre au coût social de l'éducation, les exposés des Saint-Simoniens, de Marx ou de Proudhon sur la liaison entre l'industrie et l'éducation, enfin le programme comtiste d'éducation positive. Plus près de nous, il s'avéra que la complexité et la division croissante des professions, les besoins nationaux, les aspirations des classes ouvrières, le coût de plus en plus élevé de l'instruction, et finalement la prolongation de la scolarité, elle-même liée à la prolongation moyenne de la vie biologique et de la vie active — sans parler de l'amoncellement menaçant des connaissances et des pratiques inhérentes au niveau social atteint — que tout cet ensemble de circonstances imposait le recours à un nouveau type d'étude des réalités scolaires. On ne pouvait plus se satisfaire de vues empiriques, généreuses, ou simplement routinières, et quelquefois hypocrites. Et d'abord, il fallait connaître les faits, que d'abondants relevés statistiques permettaient déjà de mieux saisir.

C'est par le biais de la démographie et de l'économie politique, et des préoccupations de l'orientation professionnelle, jointes à une intervention toujours plus étendue de l'État dans la vie publique et privée, que les réalités scolaires commencèrent à entrer dans le champ de l'enquête sociale systématique. Des prévisions devenaient possibles avec l'ébauche d'une comptabilité nationale, avec le progrès des recensements de la population active, avec la multiplication des analyses démographiques. L'école cessa peu à peu d'être seulement le lieu d'une confrontation entre élèves et maîtres. Ces élèves, on peut apprécier, dans les différents ordres d'enseignement, leur

origine sociale, les modalités de leur promotion, la mobilité propre aux milieux dont ils sont issus. On commença à poser les problèmes de leur placement, de leur insertion dans la vie active, en fonction des filières suivies et des débouchés offerts. On s'aperçut que le « marché du travail » est un cadre aussi nécessaire au fonctionnement du système scolaire que la compétence des professeurs. En fin de compte, le système scolaire se présente comme un puissant moyen de sélection et de circulation sociales, et pas seulement comme l'instrument d'un endoctrinement pratique et théorique. Bref, tout le système scolaire est reconnu comme une institution sociale de première grandeur, dont le coût ne cesse de croître avec l'avancement de la civilisation, et dans lequel viennent se réfracter tous les conflits et tous les compromis qui animent la société entière. Autant dire que la sociologie devait y retrouver son bien.

Il s'en faut toutefois que les recherches de sociologie de l'enseignement soient aussi avancées qu'elles le devraient. Les études que nous publions ici montrent qu'il faut commencer à pied d'œuvre. Les administrations publiques ne se révèlent pas toujours favorables à des enquêtes qui risquent de « troubler les classes », et les institutions privées ne sont guère pressées non plus de servir de matière à ce qu'elles considèrent parfois comme des inquisitions. Ni les unes ni les autres ne semblent trop sujettes à favoriser des conclusions qui pourraient peser sur les lentes maturations des bureaux et les combinaisons de la politique. Cet état d'esprit explique en partie l'enlèvement et l'usure avant terme des réformes aussi souvent annoncées que reculées. Il faut, pour que parfois elles voient le jour, des catastrophes nationales comme l'occupation allemande, ou... la poussée nataliste d'après-guerre.

Et pourtant, que de choses du plus grand intérêt apprennent ces premières recherches ! Dans l'étude si soignée que M<sup>me</sup> Peyre présente sur l'enseignement secondaire, ne touche-t-on pas du doigt ce qui fait le vice du système : une forme de sélection qui va au rebours des besoins en formation moyenne des forces vives de la nation ? Ne voit-on pas, dans l'étude que nous présentons de la structure de l'Enseignement Technique, que celui-ci répond très insuffisamment à ses objectifs officiels ? Et le panorama que tracent M<sup>me</sup> Floud et M. Halsey de la fonction sélective de l'enseignement moyen britannique, ne vient-elle pas confirmer des vues établies en France ? Tout cela prouve que la sociologie est déjà capable d'apporter dans ce domaine des matériaux profitables, et que loin d'être une science de cabinet, morte ou mortelle, c'est une science vivante, susceptible d'apporter sa pierre à la vie sociale, tout comme la physique, la biologie, ou l'astronomie entrée depuis peu dans la voie de l'expérimentation. Souhaitons donc que ces premières contributions encouragent de plus amples travaux, dans un secteur où l'on doit beaucoup attendre du Centre National de la Recherche Scientifique, qui a déjà permis celles-ci.

\* \* \*

Nous avons joint à ce cahier plusieurs chroniques qui concernent des domaines un peu différents : la sociologie ouvrière et politique. Les chroniques de M. Sarel et de M. Rolle sont de bon augure pour la reconnaissance d'un esprit de discussion, et même de controverse, si indispensable au progrès scientifique.

P. N.

# L'ORIGINE SOCIALE DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE

## I. LES ÉLÈVES D'ORIGINE OUVRIÈRE

Les pages qui suivent ne sont qu'une brève étude, préliminaire à une enquête sociologique actuellement en cours, fondée sur les statistiques officielles, mais non publiées, qui concernent la structure sociale de l'enseignement secondaire. Elles n'ont d'autre ambition que d'analyser cet ensemble de chiffres, d'observer les faits qui s'y révèlent et de poser les problèmes qui s'en dégagent le plus nettement.

Il semble cependant que, si limité que soit son objet, ce travail ne soit pas pour autant dépourvu d'intérêt, car il peut apporter un élément de documentation aux questions si souvent agitées autour de ce qu'on est convenu d'appeler la « démocratisation » de l'enseignement.

En effet, historiquement, l'enseignement (au-delà de l'enseignement primaire obligatoire) s'est développé par branches bien cloisonnées et socialement hiérarchisées, de telle sorte que l'orientation scolaire d'un enfant était décidée bien plus par le type de milieu social de sa famille que par ses capacités intellectuelles et ses intérêts professionnels. Partant de ce fait, tantôt on en critiqua le principe, souhaitant que la sélection scolaire ne dépende que d'un critère intellectuel, et non pas social ; tantôt on a simplement constaté qu'une évolution se faisait jour, et que le cloisonnement social entre les diverses branches de l'enseignement avait tendance à devenir moins rigoureux ; tantôt enfin, soit par conscience des besoins croissants en cadres, soit par idéal démocratique, on a tenté de favoriser ou de provoquer institutionnellement une telle évolution. Bref, le problème est posé, et tout spécialement pour l'enseignement secondaire qui se situait au plus haut degré de la hiérarchie. Et que ce phénomène apparaisse sous les lumières les plus diverses selon les opinions, comme un fait inéluctable qu'il faut surtout endiguer, ou bien comme un but lointain dont la réalisation est encore à imposer, n'étant qu'à peine ébauchée, il est à l'ordre du jour, et c'est ainsi que l'expression de « démocratisation » est née et s'est imposée en France et dans quelques autres pays.

Y a-t-il, ou non, dans les lycées et les collèges, des enfants d'ouvriers et de paysans à côté des enfants de médecins ou d'avocats ? Est-il possible, ou non, est-il souhaitable, ou non, que les premiers y accèdent aussi aisément que les derniers ? Voilà en quels termes concrets ces questions se posent, et ce n'est qu'en ces termes que ces pages peuvent y répondre.

Une étude plus rigoureuse demanderait que l'on ait d'abord défini avec précision la hiérarchie sociale. En quoi consistent très exactement les masses populaires d'une part, et les catégories sociales privilégiées d'autre part ? Nous venons de symboliser les unes par les ouvriers et les paysans, les autres par les médecins et les avocats, mais il est bien évident que cela ne remplace pas une définition véritable et comporte quelque arbitraire. Cependant, c'est là un problème sur lequel la littérature socio-

logique est inépuisable, et qui dépasse de beaucoup le cadre de cette étude, et de plus, même si nous avions au départ une définition unanimement acceptée, nous devrions néanmoins nous contenter des matériaux à notre disposition, eux-mêmes fort imparfaits, mais non négligeables pour autant.

*Les sources.*

Les sources de ces matériaux sont les enquêtes annuelles effectuées régulièrement depuis 1946 dans l'ensemble des lycées et collèges de la métropole et des Territoire d'Outre-Mer par le Service des Statistiques du Second Degré du Ministère de l'Education Nationale, service que dirigeant MM. Ferrez et Pelle, et dont ils ont bien voulu nous ouvrir les registres.

Il existe par ailleurs deux documents relatant des enquêtes semblables, dont l'un daté de 1936-37 est conservé sous forme manuscrite au Bureau Universitaire de Statistique, et dont l'autre daté de 1943-44 se trouve dans un petit recueil publié par l'I.N.S.E.E. (1).

La partie de ces enquêtes, par ailleurs très complexes, que nous avons utilisée, s'intitule « origine sociale des élèves », et comporte une classification des élèves de chaque établissement secondaire en fonction de la profession de leurs parents.

Dix catégories professionnelles sont prévues, qui n'ont pas varié depuis 1936, et qui sont les suivantes :

- fonctionnaires civils
  - fonctionnaires militaires
  - chefs d'entreprises commerciales et industrielles ;
  - cultivateurs ;
  - ouvriers d'industrie ;
  - artisans ;
  - employés ;
  - professions libérales ;
  - rentiers
  - orphelins
- } groupés en 1936 et en 1943.
- } que nous avons regroupées comme ne représentant aucune catégorie de population active.

Il s'agit là de la classification qui était généralement employée, avant la guerre, dans ces sortes d'enquêtes. Elle a maintenant été remplacée par la nouvelle classification en catégories socio-professionnelles établie par l'I.N.S.E.E.

Elle présente en effet le défaut majeur de n'introduire aucune notion de hiérarchie dans les groupes professionnels. Ainsi, par exemple, le facteur de campagne s'y trouve rangé avec l'ambassadeur, le douanier avec le général, le petit épicier avec le directeur des usines Peugeot ou autre semblable ; quant aux ingénieurs, aux techniciens, aux artistes, etc... on ne voit pas très bien où les ranger logiquement : faut-il se résoudre à en faire indifféremment des « employés » ?

Comment donc utiliser de tels chiffres pour étudier la structure sociale de l'enseignement secondaire ? Comment faire des comparai-

---

(1) *Recueil de statistiques scolaires et professionnelles. 1940-50-51. (I.N.S.E.E.)*



sons valables avec d'autres données sociologiques rassemblées le plus souvent par l'I.N.S.E.E. selon ses propres catégories ?

En fait, deux solutions nous ont paru possibles et justifiées :

1° *A l'échelon national*, la population active dénombrée au cours du recensement de 1954 est présentée en catégories, groupes et sous-groupes bien détaillés. En les regroupant autrement, on peut retrouver de façon relativement satisfaisante ce qui constitue vraisemblablement les dix catégories dont nous devons nous contenter (voir le tableau n° 1) et l'on peut ainsi comparer la structure sociale de l'enseignement secondaire à celle de l'ensemble de la population active. On peut alors considérer que les groupes professionnels se hiérarchisent assez bien ainsi : ouvriers, artisans, cultivateurs au bas de l'échelle, employés, fonctionnaires au milieu, chefs d'entreprise et professions libérales au sommet, à condition de ne pas oublier toutes les réserves faites plus haut.

2° Il y a au moins dans l'une et dans l'autre classification une catégorie professionnelle identique, et représentant une population de niveau social suffisamment homogène, celle des *ouvriers d'industrie*. Or, quelles que soient les définitions de la hiérarchie sociale que l'on adopte, les ouvriers d'industrie sont toujours situés au bas de l'échelle, et, s'ils ne sont pas seuls à les constituer, font toujours partie de ce que l'on appelle assez peu rigoureusement les masses populaires, les classes laborieuses, les milieux défavorisés, etc... en les opposant aux catégories sociales privilégiées, dominantes, bourgeoises, etc... qui se situent aux degrés les plus élevés de la hiérarchie sociale. Etudier comment varie dans le temps et dans l'espace la proportion des enfants d'ouvriers dans l'enseignement secondaire nous donnera donc une précieuse indication sur ce phénomène de démocratisation qui suscite actuellement tant de controverses.

Quelques mots encore sur la validité de ces sources, en particulier sur la manière dont elles sont rassemblées. Le Ministère envoie chaque année à chaque établissement secondaire un bordereau très détaillé que les secrétariats des lycées et des collèges doivent remplir à la date du 15 janvier et lui retourner. Les effectifs sont donc ceux des élèves régulièrement inscrits à cette date. Ils sont ventilés, sur l'une des feuilles du bordereau, à la fois par classe, section, et origine sociale, à l'aide des fichiers établis d'après les dossiers d'inscription. Bien sûr, ces fichiers sont plus ou moins précis, plus ou moins bien tenus à jour selon les établissements, mais il est certain que la ventilation est toujours effectuée avec un grand soin par le personnel des établissements, et d'ailleurs la nécessité d'aboutir à différents totaux qui doivent se recouper — et sont tous méticuleusement vérifiés par les services de M. Ferrez — éloigne toute tentation de fantaisie.

Les causes d'erreur résident donc principalement, d'une part dans le manque de précision de la classification elle-même qui permet par exemple de ranger indifféremment dans la catégorie « fonctionnaires » ou dans la catégorie « ouvriers » certains travailleurs du secteur public, (S.N.C.F., P.T.T., E.D.F, etc...), d'autre part dans l'imprécision des termes sous lesquels les parents des élèves dénomment leur profession, et qui peut surtout provoquer des confusions entre certaines catégories d'ouvriers et d'artisans (ex. : électricien signifie aussi bien O.S. dans

**TABLEAU I**  
*Correspondance*  
*entre l'ancienne et la nouvelle classification professionnelle*

| Classification en 10 catégories                            | Pourcent. de la population active | Classification socio-professionnelle de l'I. N. S. E. E.        | Chiffres du recensement de 1934 Sond. au 20* |
|--|-----------------------------------|---|--|
|  |                                   | Professeurs. . . . .  | 60.560                                       |
|  |                                   | Cadres supérieurs publics.                                      | 156.020                                      |
|  |                                   | Instituteurs et services para-médicaux. . . . .                 | 275.740                                      |
|  |                                   | Cadres moyens publics . . .                                     | 211.720                                      |
|  |                                   | Employés. . . . .   | 786.820                                      |
|  |                                   | Ouvriers. . . . .   | 999.620                                      |
| Fonctionnaires civils. . . . .                             | 13                                |   | 2.490.480                                    |
| Fonctionnaires militaires. . . . .                         | 1,56                              | Armée et police . . . . .                                       | 298.620                                      |
| Chefs d'entreprises commerciales et industrielles. . . . . | 8,15                              | idem.   | 1.561.560                                    |
|  |                                   | Agriculteurs. . . . .   | 3.983.840                                    |
|  |                                   | Salariés agricoles. . . . .                                     | 1.151.520                                    |
| Cultivateurs. . . . .                                      | 26,81                             |   | 5.135.360                                    |
| Ouvriers. . . . .  | 28,69                             | idem  | 5.465.480                                    |
| Artisans. . . . .  | 3,83                              | idem.   | 734.280                                      |
|  |                                   | Ingénieurs. . . . .   | 81.140                                       |
|  |                                   | Cadres sup. administratifs                                      | 116.000                                      |
|  |                                   | Cadres moyens administratifs. . . . .                           | 335.160                                      |
|  |                                   | Techniciens. . . . .  | 193.220                                      |
|  |                                   | Instituteurs et services para-médicaux (secteur privé). . . . . | 123.700                                      |
|  |                                   | Employés. . . . .   | 850.960                                      |
|  |                                   | Employés de commerce ..   | 440.060                                      |
| Employés. . . . .  | 11,28                             |   | 2.160.840                                    |
| Professions libérales. . . . .                             | 0,63                              | Employés de commerce ..   | 119.920                                      |
|  | 93,95                             | Population active totale ..                                     | 19.151.380                                   |

une usine que propriétaire d'un petit magasin d'appareils électriques, tailleur indique aussi bien le patron que le salarié).

Cependant, il est peu probable que ces erreurs rendent ces statistiques totalement aberrantes, et en définitive, si elles ne nous donnent pas une appréciation parfaitement exacte et sûre du nombre d'enfants d'ouvriers actuellement élèves dans les lycées et les collèges, elles nous donnent du moins plus qu'un ordre de grandeur, un ensemble de proportions qui sont un reflet vraisemblablement pas trop déformé de la réalité (1).

| Années scolaires | Professions libérales | chefs d'entreprises industrielles et commerciales | Fonctionnaires civils et militaires | divers        | Employés        | artisans      | Cultivateurs  | Ouvriers        | Totaux          |
|------------------|-----------------------|---|-------------------------------------|---------------|-----------------|---------------|---------------|-----------------|-----------------|
| 1936-37          | 3 057<br>106%         | 7 091<br>24,6%                                    | 8.613<br>28,5%                      | 1 682<br>5,8% | 5 850<br>20,3%  | 1 251<br>4,4% | 4 87<br>17%   | 769<br>2,6%     | 28.806<br>100%  |
| 1943-44          | 3 430<br>6,9%         | 6 903<br>14,3%                                    | 12 005<br>24,4%                     | 1 383<br>2,8% | 9 465<br>19,2%  | 4 794<br>9,7% | 4 034<br>8,2% | 7 114<br>14,4%  | 49.128<br>100%  |
| 1946-47          | 4 096<br>7,1%         | 9 479<br>16,5%                                    | 14 771<br>25,8%                     | 1 426<br>2,5% | 9 484<br>16,6%  | 5 659<br>9,9% | 5 091<br>8,9% | 7 098<br>12,4%  | 57 104<br>100%  |
| 1947-48          | 4 017<br>7,2%         | 9 118<br>16,6%                                    | 14 556<br>26,3%                     | 1 351<br>2,4% | 9 763<br>17,7%  | 5 333<br>9,6% | 4 569<br>8,2% | 6 372<br>11,5%  | 55 139<br>100%  |
| 1950-51          | 4 885<br>7,7%         | 8 879<br>14,9%                                    | 16 964<br>26,8%                     | 2 306<br>3,5% | 11 766<br>18,6% | 6 034<br>9,5% | 4 672<br>7,4% | 7 575<br>12,0%  | 63.083<br>100%  |
| 1951-52          | 5 306<br>8,1%         | 9 233<br>14,0%                                    | 17 400<br>26,4%                     | 2 516<br>3,7% | 12 351<br>18,8% | 5 681<br>8,6% | 4 738<br>7,2% | 8 315<br>12,6%  | 65 548<br>100%  |
| 1952-53          | 5 831<br>8,5%         | 9 924<br>14,4%                                    | 18 510<br>21,0%                     | 2 385<br>3,5% | 13 173<br>19,2% | 5 648<br>8,2% | 4 522<br>6,6% | 8 632<br>12,6%  | 68.685<br>100%  |
| 1953-54          | 6 664<br>8,9%         | 9 909<br>13,3%                                    | 20 041<br>26,9%                     | 2 419<br>3,2% | 14 578<br>19,6% | 6 460<br>8,6% | 5 132<br>6,9% | 9 058<br>12,1%  | 74 267<br>100%  |
| 1954-55          | 7 339<br>8,6%         | 11 032<br>13,0%                                   | 23 201<br>27,4%                     | 2 649<br>3,1% | 17 002<br>20,1% | 7 238<br>8,5% | 5 489<br>6,5% | 10 480<br>12,4% | 84 430<br>100%  |
| 1955-56          | 7 963<br>8,7%         | 11 679<br>12,9%                                   | 24 428<br>26,8%                     | 3 056<br>3,3% | 18 582<br>20,5% | 7 284<br>8,0% | 6 159<br>6,8% | 11 360<br>12,5% | 90 511<br>100%  |
| 1956-57          | 8 904<br>8,5%         | 12 623<br>12,0%                                   | 27 395<br>26,1%                     | 3 096<br>4,1% | 22 024<br>21,0% | 8 305<br>7,9% | 6 910<br>6,5% | 12 493<br>11,9% | 104 751<br>100% |

*Evolution de la structure sociale de la population scolaire du Second degré à l'entrée en classe de sixième, France entière.*

(1) Les chiffres concernant l'Afrique du Nord et les départements d'outre-Mer ont été laissés de côté car il est évident qu'ils se situent dans un contexte sociologique tout à fait différent.

## I. A L'ÉCHELON NATIONAL

### 1° *Évolution de la structure sociale de la population scolaire du Second Degré à l'entrée en sixième.*

En 1936, l'enquête sur les origines sociales des élèves, qui avait été effectuée directement par le B.U.S. avait porté sur l'ensemble des classes secondaires, mais ce n'est que depuis l'année 55-56 que des enquêtes aussi complètes ont été reprises. De 1943 à 1955, nous ne connaissons les origines sociales que pour les élèves de sixième. Le tableau n° 2 en montre les effectifs et les pourcentages respectifs.

Au premier regard, deux faits apparaissent comme frappants au cours de cette période :

1. L'accroissement massif, et d'ailleurs bien connu, de l'effectif total des classes de sixième qui passent de moins de 30.000 en 1936-1937 à 60.000 dans les années 1948-1950 et dépasse 100.000 en 1956-1957.

2. Le bond fait par le pourcentage d'enfants d'ouvriers entre 1936-1937 et 1943-1944, passant de moins de 3 % à plus de 14 %.

A côté de ces faits massifs, quelques autres particularités de l'évolution sont à noter :

3. D'autres catégories sociales accroissent très sensiblement leur proportion entre 1936 et 1943 : artisans et cultivateurs, qui peuvent être regardés comme représentant elles aussi plutôt les milieux populaires, tandis que les professions libérales et les chefs d'entreprise voient la leur diminuer, ainsi d'ailleurs que les fonctionnaires.

4. Ayant ainsi quadruplé, la proportion des enfants d'ouvriers se stabilise entre 1946 et 1956 autour de 12 % ; c'est dire que leur effectif s'accroît désormais d'année en année parallèlement à l'effectif global.

5. Par contre, les proportions des catégories voisines, cultivateurs et artisans, marquent une légère tendance à l'affaiblissement tandis que les professions libérales semblent croître plus vite que l'effectif global. Mais en même temps la proportion des enfants de chefs d'entreprise tend elle aussi à diminuer, celle des employés à augmenter, et celle des fonctionnaires, toujours majoritaire, se maintient sans variation importante.

### *Il y a eu démocratisation.*

De l'ensemble de ces remarques, on peut conclure tout d'abord qu'il y a eu, incontestablement, une démocratisation de l'enseignement secondaire au cours des années de guerre, puisque les enfants d'ouvriers, de cultivateurs et d'artisans, qui a eux tous ne représentaient à la rentrée de 1936 qu'à peine 9 % de l'effectif total des sixièmes, en constituent près du tiers en 1946 (31 %), et que cet accroissement de proportion semble être réalisé non seulement aux dépens de la catégorie dominante des fonctionnaires, mais aussi de celles des chefs d'entreprise et des professions libérales.

Malheureusement, il n'a jusqu'alors pas été possible de trouver aucun chiffre concernant les origines sociales des élèves entrés en sixième entre les années 1936 et 1943. Il est donc impossible de savoir comment s'est effectué ce mouvement de démocratisation. Fut-ce assez progres-

sivement, avant et pendant la guerre ? ou au contraire, s'agit-il d'un changement brusque survenu au cours de la guerre ?

Certes, les statistiques de l'année 1943 sont plus que toutes autres sujettes à caution, étant donné les circonstances dans lesquelles elles ont du être établies. Mais l'évolution ultérieure des pourcentages tend à confirmer malgré tout l'information qu'elles nous apportent. La démocratisation avait donc certainement précédé des transformations attribuables à la fin de la guerre, de même que l'augmentation générale des effectifs à l'entrée en 6<sup>me</sup>. (Ils passent de près de 30.000 en 1936-37 à près de 50.000 en 1943-44) (1).

Il serait donc intéressant de pouvoir répondre à une telle question, car cela pourrait jeter quelques lumières sur les causes de cette démocratisation.

S'agit-il en effet d'un mouvement lent et spontané allant au-devant, et peut-être même suscitant les préoccupations des législateurs et des réformateurs, et ayant surtout des causes psycho-sociologiques, ou au contraire d'une transformation brusque répondant directement à des modifications de la situation économique et à des dispositions législatives ?

Dans le premier cas, le climat psychologique créé par les réalisations sociales qui marquèrent l'année 1936 pourrait ne pas être étranger à ce mouvement.

Dans le second cas, au contraire, il faudrait chercher une explication tant dans le marasme économique des années d'occupation au cours desquelles les chapitres de dépenses ordinaires étaient très comprimés par le rationnement, et les possibilités d'emploi pour les jeunes très réduites, que dans la politique pratiquée par « l'Etat français » en matière d'enseignement.

On peut espérer que, sinon sur le plan national, du moins sur le plan local, il sera possible de trouver des éléments de solution, en particulier grâce à des recherches dans les archives d'un certain nombre d'établissements.

#### *Importance relative de cette démocratisation.*

Quant à l'augmentation générale des effectifs, surtout depuis 1946, elle correspond à une augmentation du taux de scolarisation secondaire, c'est-à-dire de la proportion des élèves du secondaire dans l'ensemble des enfants et adolescents appartenant aux mêmes classes d'âge — soit de 11 à 17 ans (2). C'est là l'expression d'un mouvement généralisé vers

---

(1) Bien entendu, le passage dans l'enseignement secondaire de plus de 300 établissements originaires du primaire (écoles primaires supérieures surtout) contribue à expliquer ces changements d'effectifs et de structure, mais n'est pas seul en cause. En effet, si l'on considère seulement les 6<sup>me</sup> classiques, éliminant ainsi ces établissements annexés, on constate que le pourcentage d'enfants d'ouvriers y passe de 2,6% en 1936-37, à 10,3% en 1943-44 et se stabilise autour de 6 ou 7% les années suivantes. De même, l'ensemble des 3 catégories (ouvriers, paysans, artisans) passe de moins de 9% en 1936-37 à 21% en 1946-47 dans les 6<sup>me</sup> classiques.

(2) Cf. Evolution et prévision des effectifs scolaires dans l'enseignement du Second Degré. Etude et commentaire de travaux statistiques dus à MM. Ferrez et Pelle. Oct. Nov. 1956. Publication de l'Institut Pédagogique National. Brochure 148 DA/SD.

un niveau d'instruction supérieure constaté en France et dans de nombreux autres pays, et dont l'interprétation, d'ailleurs souvent étudiée, déborde de beaucoup le cadre de cette étude.

Pour juger en pleine connaissance de cause l'évolution du pourcentage des enfants d'ouvriers, la valeur exacte de sa croissance entre 1936 et 1943 et de sa stabilité depuis 1946, il faudrait pouvoir calculer le taux de scolarisation de cette catégorie sociale au cours de ces années et le comparer à celui des autres catégories, ou du moins à celui de l'ensemble. Malheureusement il n'existe pas de ventilation de la population par années de naissance et catégories sociales. Bornons-nous donc à nous reporter au tableau de comparaison entre la répartition professionnelle des parents des élèves du secondaire et la structure de la population active totale (voir tableau n° 1 p. 14).

D'un tel schéma on ne peut guère tirer qu'une impression d'ensemble, et constater simplement que les 12 % autour desquels se sont stabilisés les enfants d'ouvriers ne correspondent certainement pas à un taux de scolarisation équivalent, ni à celui de catégories professionnelles telles que les professions libérales, ni même à celui de l'ensemble des catégories sociales. Simplement, il évolue comme ce dernier depuis 1946, en conservant une marge d'infériorité qui doit être à peu près permanente. Faudrait-il donc supposer qu'il s'agit là d'une sorte de saturation ? Par exemple, la répartition des capacités intellectuelles serait-elle inégale dans les différents milieux sociaux et en particulier les enfants d'ouvriers capables de poursuivre des études secondaires seraient-ils relativement beaucoup moins nombreux que ceux des médecins et avocats ? C'est là une vieille hypothèse, très combattue, mais loin d'être encore définitivement abandonnée. L'objet de cette étude étant de poser des questions et non d'y répondre, celle-ci comme les autres, sera laissée pendante.

Une autre hypothèse, qui serait d'ailleurs un peu plus facile à vérifier, pourrait expliquer une telle saturation : les enfants d'ouvriers élèves du secondaire pourraient n'être issus que d'une couche très limitée du milieu ouvrier, dont le taux de scolarisation serait alors comparable à celui de l'ensemble des jeunes français. Il pourrait s'agir soit des ouvriers les plus qualifiés, soit de ceux qui ont des familles de dimension très réduite, soit de ceux qui, étant donné la profession des autres membres de leur famille, se situent tout à fait sur les frontières du milieu ouvrier, soit de quelque autre catégorie plus difficile à discerner. Un sondage sur les caractéristiques professionnelles et familiales très précises des parents de ces enfants confirmera ou infirmera assez aisément cette hypothèse.

Mais peut-être ne s'agit-il nullement d'une saturation, mais au contraire de ce que l'on pourrait appeler un essoufflement de la démocratisation, et l'abaissement lent mais régulier des proportions d'enfants d'artisans (1) et de cultivateurs, joint au léger accroissement des autres groupes, contribue à suggérer cette idée. En effet, les causes de la démo-

---

(1) Encore que, d'après le schéma que nous venons d'évoquer, cette catégorie des artisans semble relativement beaucoup mieux représentée que les deux autres parmi les élèves du secondaire. Voir à ce sujet J. E. Floud, *Social class and educational opportunity*, 1956, ch. 4, p. 44 et s.

**RECHERCHES DE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL***publiées sous la direction de Pierre NAVILLE*

La Sociologie du Travail embrasse aujourd'hui les domaines les plus variés de la vie sociale : conditions de la vie ouvrière, évolution de la technologie, gestion des entreprises, questions économiques, formation professionnelle, coût et rémunération du travail.

Ces problèmes sont posés sous des formes nouvelles, aussi bien dans le cadre du capitalisme que dans celui du socialisme d'Etat, ou sous des formes mixtes.

L'étude des structures de l'industrie, de l'agriculture et des services, des besoins et des aspirations des travailleurs, des fonctions des directeurs et organisateurs, nécessitent le recours à des méthodes d'analyse, d'observation et d'interprétation très variées.

**Recherches de Sociologie du Travail** se propose de publier des écrits originaux de toute nature, sans exclure aucune forme d'exposé. Les recherches théoriques voisinent avec des enquêtes, des exposés documentaires, des bibliographies et des analyses critiques.

La Collection publie des volumes portant sur un seul sujet, et des recueils groupant plusieurs études.

**DÉJÀ PARUS**

1. Pierre NAVILLE. **Essai sur la qualification du travail.** Un vol., 148 p..... 500 fr.
2. **Cahiers d'Etude de l'Automation**, n° 1. Bibliographie Analytique, 1<sup>er</sup> fascicule. Un vol. 32 p..... 150 fr.
3. Pierre NAVILLE. **Le Nouveau Leviathan, I. De l'aliénation à la jouissance.** La genèse de la Sociologie du travail chez Marx et Engels. Un vol., 525 p..... 1 400 fr.
4. **Cahiers d'Etude de l'Automation**, n° 2. Etudes par D. LAHALLE, J. DIEBOLD, P. NAVILLE, J. ROSENBERG. Bibliographie Analytique, 2<sup>e</sup> fascicule. Un vol., 130 p..... 400 fr.
5. Jean FLOUD, A. HALSEY, Yves LEGOUX, Pierre NAVILLE, Christiane PEYRE. **Ecole et Société.** Suivi de Chroniques par Pierre ROLLE et Benno SAREL.. 450 fr.

**A PARAÎTRE**

- A. ANDRIEUX et J. LIGNON. **L'ouvrier d'aujourd'hui.** Changements dans la conscience ouvrière et comportement ouvrier.  
 Oskar LANGE. **La théorie économique du Socialisme.**  
 Pierre NAVILLE. **L'Automation et le Travail.**

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

